

DOSSIER D'ENREGISTREMENT

GEBETEX TRI NORMANDIE



CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE USINE DE TRI DE TEXTILES

PJ1 : DESCRIPTION DU PROJET

Référence	A2201.023	Réalisé par
Version	1c	 1690 rue Aristide Briand - 76650 PETIT COURONNE Tél. : 02 35 68 87 64 - contact@securit-ingenierie.com www.securit-ingenierie.com
Date	Le 19/01/2023	
Rédacteur	Morin Hervé	
Nb de pages	11	

SOMMAIRE

1	CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROJET	3
1.1	Description générale.....	3
1.2	Localisation	4
1.3	Description du projet.....	5
2	ACTIVITE REPERTORIEES DANS LA NOMENCLATURE ICPE	6
2.1	Classement des différentes rubriques.....	6
2.2	Positionnement vis-à-vis du statut SEVESO.....	6
3	CARACTERISTIQUES DU TERRAIN D'ASSIETTE	7
3.1	Urbanisme	7
3.2	Topographie du terrain d'implantation.....	8
4	TRAVAUX DE CONSTRUCTION	9
5	PHASE D'EXPLOITATION	9
5.1	Description des activités	9
5.1.1	Circulation des poids lourds.....	9
5.1.2	Organisation des stockages.....	9
5.1.3	Déchargement des camions	10
5.1.4	Opérations de tri.....	10

A2201.023	PJ1 : DESCRIPTION DU PROJET	Dossier d'enregistrement
		Page 2/11

1 CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROJET

1.1 Description générale

La société GEBETEX TRI NORMANDIE est spécialisée dans la collecte et le tri de textiles en vue de leur réutilisation ou de leur valorisation.

Le centre de tri textiles GEBETEX TRI NORMANDIE est un projet de construction d'une plate-forme de tri de textiles sur un terrain nu dans la zone d'activités des Champs Chouettes sur la commune de Saint Aubin sur Gaillon (27).

GEBETEX TRI NORMANDIE exploite actuellement dans des locaux en location au 6 route de Chambray à Vernon (27200) sous la rubrique à 2714-2 à déclaration (D). Dans le cadre du développement de son activité et de sa production (passage de 20 tonnes/jour à 45 tonnes/jour), GEBETEX TRI NORMANDIE a le projet de construction d'une nouvelle usine sur un nouveau site.

Ce nouveau site de production entraînera une augmentation de la quantité de textiles stockés et le site passera donc au régime de l'enregistrement ICPE pour la rubrique 2714-1 avec une quantité estimée de stockage de 8127 m³.

Les activités du site resteront les mêmes que celles exercées actuellement à Vernon :

- Accueil des camions ;
- Stockage (textiles, chaussures, maroquinerie) ;
- Tri manuel des textiles
- Mise en balle (presse),
- Expédition ;

Les camions seront déchargés sur une aire dédiée. Les textiles déchargés seront acheminés automatiquement sur des tapis vers les tables de tri. Le tri manuel sera réalisé en différentes catégories en fonction des demandes du marché.

Une fois triés, les textiles seront pressés en balles de 450 kg et 50 kg environ par 2 types de presses, et expédiés vers les différents clients.

A2201.023	PJ1 : DESCRIPTION DU PROJET	Dossier d'enregistrement
		Page 3/11

1.2 Localisation

Le terrain d'implantation du projet est situé sur la commune de Saint Aubin sur Gaillon (27600), sur la zone d'activité des Champs Chouette, les Houssières.

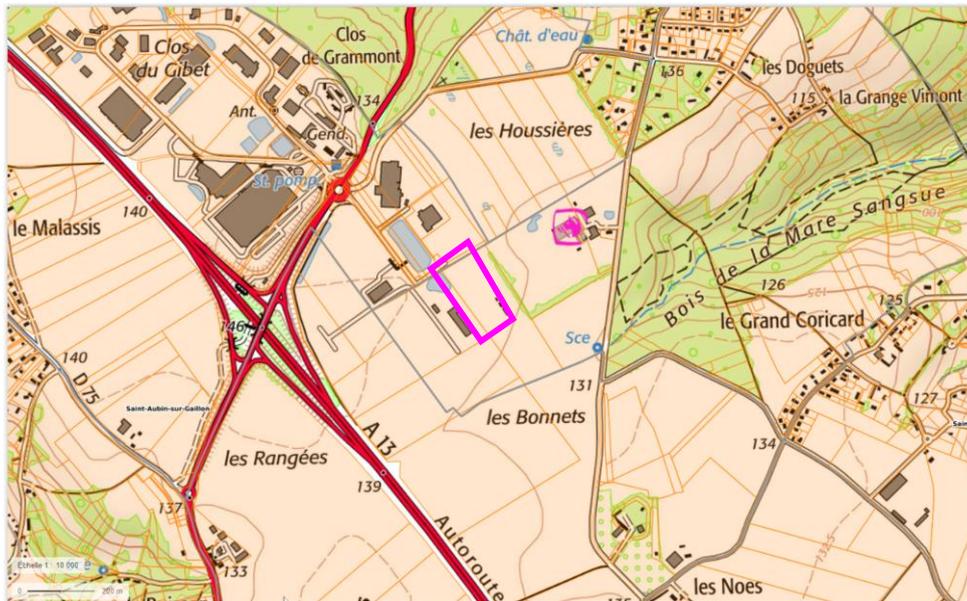


Planche 1 : Localisation du site (source Géoportail)

La parcelle d'implantation est : ZL 291 : 56 978 m²



Planche 2 : Vue aérienne de la parcelle d'implantation (source Géoportail)

Le site est bordé par :

- Au Nord : une parcelle en cours d'aménagement qui accueillera une future activité,
- Au Sud : des terrains agricoles,
- A l'Est : des terrains agricoles,
- A l'Ouest : la voie de desserte de la partie Sud de la zone (à créer) puis la société BAP BTP et la société Richie Bros Properties.

1.3 Description du projet

Le terrain d'assiette du projet aura une surface de 29 736 m². Il occupera la partie Nord de la parcelle ZL 291.

Le bâtiment projeté aura une surface totale de 7 550 m² comprenant :

- 1 zone de déchargement de 220 m²
- 2 zones de tri : 3 270 m²
- une zone de stockage : 2 626 m²
- une zone de presse : 610 m²
- un local de charge : 37 m²
- un local TGBT : 13,7 m²,
- une zone de bureaux et locaux sociaux : 360 m² sur 2 étages.

Le bâtiment sera constitué d'une structure béton et de parois extérieures en béton (REI120).

La zone de bureaux sera séparée de la zone de tri par une paroi REI120. La zone de tri et la zone de stockage seront séparées par un mur REI 120, dépassant d'1 mètre en toiture. La zone de presse sera séparée de la zone de stockage (et de la zone de tri), par un mur REI 120 dépassant 1 m en toiture.

La zone de bureaux sera composée au RDC de vestiaires hommes / femmes, d'une zone d'accueil, d'une entrée personnel, un sanitaire PMR pour le personnel, un réfectoire, un local archives, un local serveur et une infirmerie. A l'étage il y aura une zone de bureaux, un réfectoire, une salle de réunion et une terrasse.

Un parking personnel de 48 places de stationnement est prévu au Nord du bâtiment (soit une surface d'environ 1200 m²). Un parking VL de 9 + 6 places est également prévu à l'Ouest du bâtiment. Il comportera 1 place PMR et 2 place pour recharge électrique.

En complément de ce bâtiment principal, le site disposera également :

- De voiries en enrobé permettant d'accéder aux différents parkings, aux installations et de circuler sur la quasi périphérie du bâtiment.
- De 2 accès au site (PL + pompiers et VL + pompiers) ;
- D'un parking d'attente des poids lourds de 20 places ;
- D'une aire de retournement pour les PL au Sud-Est
- D'un pont bascule, implanté au Sud du bâtiment.

Le bâtiment ne sera pas chauffé. Les bureaux seront chauffés par des pompes à chaleur réversibles.

Les activités de GEBETEX TRI NORMANDIE ne seront pas à l'origine d'effluents (eaux, air, odeurs).

Les seuls effluents seront les eaux usées domestiques qui seront rejetées vers la station d'épuration de Aubevoye via le réseau communautaire desservant la zone d'activité. Un poste de relevage sera implanté à proximité de l'entrée du site. Une convention de rejet sera signée avant la mise en service de l'établissement.

Les eaux pluviales (toitures et voiries) seront envoyées vers un bassin de régulation de 1800 m³ situé au Sud de l'établissement. Après traitement par un séparateur hydrocarbures, les EP seront rejetées dans le réseau communautaire de gestion des EP au débit de 5,8 l/s. A noter que ce bassin servira également de rétention des eaux incendie.

Les espaces verts du site seront traités avec des aménagements paysagers afin que l'aspect visuel des installations soit harmonieux.

A2201.023	PJ1 : DESCRIPTION DU PROJET	Dossier d'enregistrement Page 5/11
-----------	-----------------------------	---------------------------------------

2 ACTIVITES REPERTORIEES DANS LA NOMENCLATURE ICPE

2.1 Classement des différentes rubriques

Rubrique	Intitulé	Installations concernées et quantités	Classement ICPE
2714-1	Installation de transit, regroupement, tri, de déchets textiles. Le volume étant : 1. Supérieur ou égal à 1 000 m ³	Stockage de déchets textiles : volume de stockage 8127 m ³	E
2910-A	Combustion	Aérothermes à gaz d'une puissance de 730 kW (seuil à 1 MW)	NC
2925-1	Accumulateurs électriques (ateliers de charge d') : 1. Lorsque la charge produit de l'hydrogène, la puissance maximale de courant continu utilisable pour cette opération étant supérieure à 50 kW	1 local de charge Puissance totale : 30 kW	NC

Tableau 1 : Classement des différentes rubriques ICPE

Le site est donc soumis à enregistrement au titre de la rubrique 2714 de la nomenclature ICPE.

2.2 Positionnement vis-à-vis du statut SEVESO

Il n'y aura pas de produit dangereux relevant des rubriques 4XXX en quantité notable sur site.

Il n'y a donc pas de franchissement direct de seuil SEVESO sur les rubriques.

Le site ne sera pas classé SEVESO par l'application de la règle du cumul.

3 RUBRIQUES IOTA

L'établissement aura une superficie de 29 736 m². En amont hydraulique de l'établissement, il y a des aménagements de sorte que les eaux de ruissellement en amont ne sont pas « interceptées » par le projet.

Les eaux pluviales sont « tamponnées » dans un bassin situé en partie Sud avant rejet dans le réseau communautaire de collecte des EP.

Rubrique	Intitulé	Installations concernées et quantités	Classement ICPE
2.1.5.0-2	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant : 2° Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha	Surface de l'établissement : 2,97 hect	D

Tableau 2 : Classement rubriques IOTA

A2201.023	PJ1 : DESCRIPTION DU PROJET	Dossier d'enregistrement
		Page 6/11

4 CARACTERISTIQUES DU TERRAIN D'ASSIETTE

4.1 Urbanisme

A ce jour, la parcelle est identifiée comme terrain agricole, mais fait partie du périmètre de la zone d'activités des champs chouette. La parcelle est située en zone AUz du PLUi Eure Madrie Seine, c'est-à-dire une « zone à urbaniser à dominante d'activités économiques ».

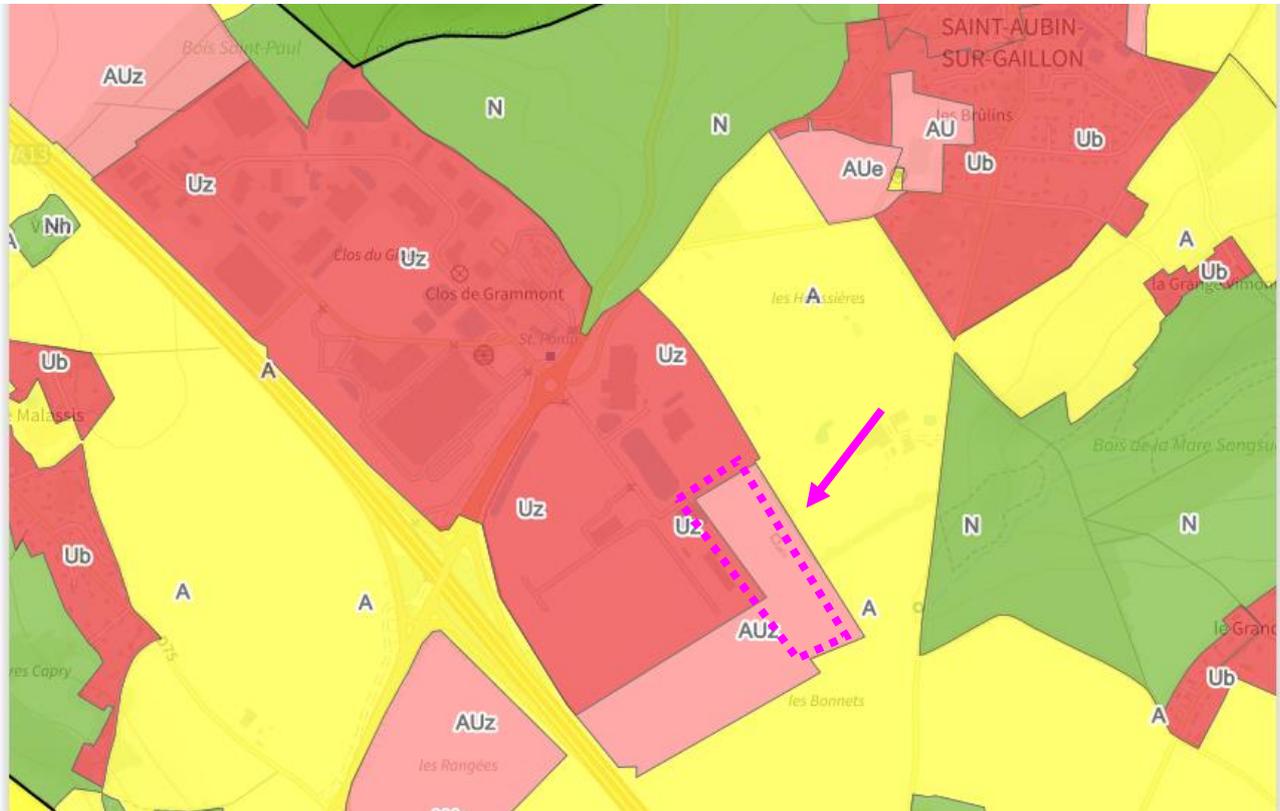


Planche 3 : extrait de la carte du PLUi (source Géoportail-urbanisme)

Sur la parcelle se trouve un petit bâtiment qui sera démoli.

La surface d'emprise du projet est de 29 736 m².

4.2 Topographie du terrain d'implantation

La parcelle est relativement plane et avec un faible dénivelé NE-SE (1,5 m), et un dénivelé NO-SE plus prononcé (5 m). L'altitude au centre de la parcelle est d'environ 136 m

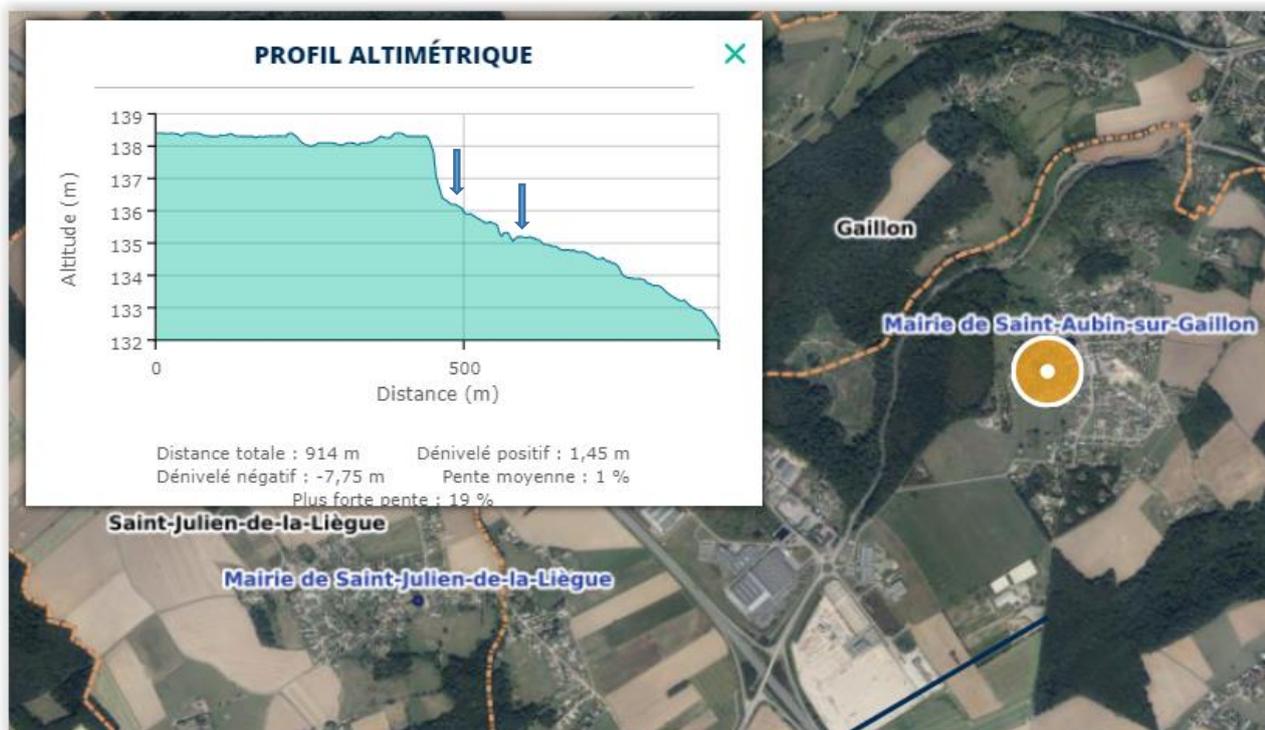


Planche 4 : profil altimétrique NE-SO

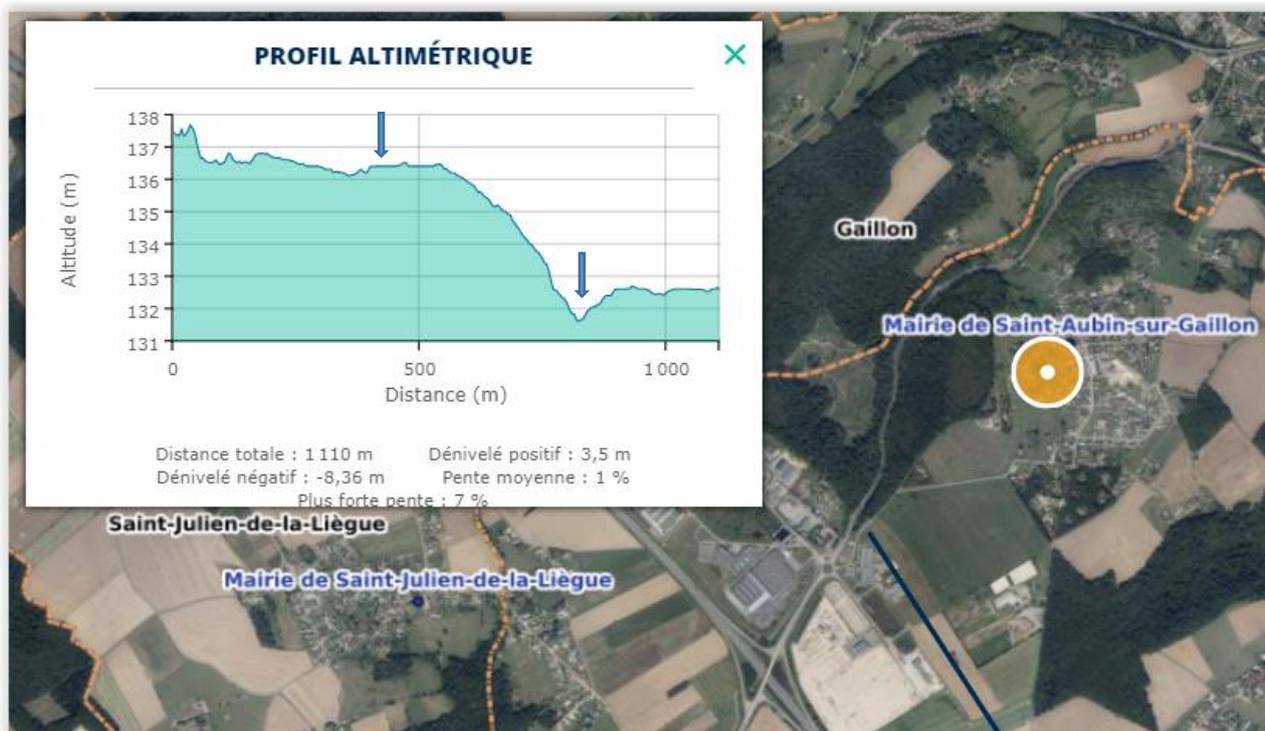


Planche 5 : profil altimétrique NO-SE

5 TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Les travaux de construction permettront de :

- Nivelier et terrasser le terrain afin de préparer l'implantation des installations ;
- Construire l'intégralité du projet une fois le nivellement effectué.

Le projet tel que présenté sera construit en une phase unique.

La côte altimétrique du projet est définie de manière à optimiser les opérations de déblais/remblais et à éviter ainsi les apports de matériaux et/ou les évacuations de terres.

Les autres matériaux nécessaires à la construction (bétons...) seront apportés sur le site au fur et à mesure des travaux de construction.

La durée des travaux est estimée à 12 mois.

6 PHASE D'EXPLOITATION

6.1 Description des activités

6.1.1 Circulation des poids lourds

Les textiles arriveront par poids lourd ou camionnettes. Les poids lourds accèderont au site par l'accès dédiés. Ils se stationneront au niveau du parking d'attente des poids lourds pour se rendre à l'accueil et effectuer les contrôles administratifs. Ils seront alors dirigés vers un quai de chargement ou déchargement en passant préalablement sur le pont-bascule.

Une fois à quai, le personnel du site sera chargé du chargement ou du déchargement des matières qui seront alors orientées vers la zone de stockage appropriée.

Une fois les opérations de chargement ou déchargement effectuées, les poids lourds repasseront sur le pont-bascule, et le chauffeur repassera par l'accueil pour finaliser les démarches administratives. Les PL sortiront par le même accès.

6.1.2 Organisation des stockages

Les stockages seront séparés en zones de stockage de textiles à triés et zone de stockage de textile prêt à partir. Les textiles à trier arrivent le plus souvent en sacs. Les textiles triés sont stockés en balles compressées).

Les balles de textiles sortantes seront regroupées au niveau des zones de quais avant d'être chargées dans les poids lourds.

A2201.023	PJ1 : DESCRIPTION DU PROJET	Dossier d'enregistrement
		Page 9/11

6.1.3 Déchargement des camions

Les remorques de PL, seront déchargées sur une aire dédiée, située en façade Sud-Est du bâtiment. Les sacs seront déposés sur un tapis pour être transportés jusqu'à la chaîne de tri.

6.1.4 Opérations de tri

Le tri sera réalisé manuellement. Les postes de tri seront situés en mezzanine. Les opérateurs et opératrices disposeront de trémies autour de leur poste pour y déposer les textiles selon leur composition, couleur ou qualité.

Pour certains textiles, le tri comportera 2 étapes, afin de faciliter leur valorisation.

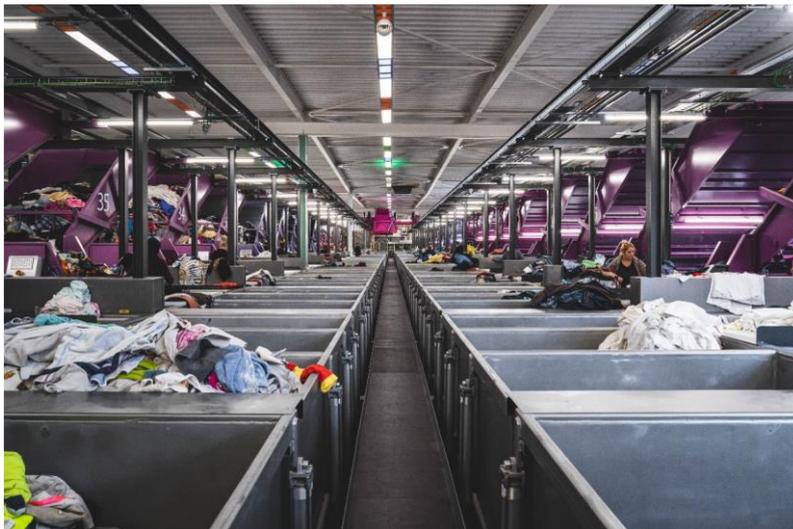


Planche 6 : exemple de poste de tri

Au RDC, se trouveront des bandes transporteuses qui acheminent les textiles jusqu'aux presses.

Les textiles seront alors compressés en balles de 450 kg environ

A2201.023	PJ1 : DESCRIPTION DU PROJET	Dossier d'enregistrement
		Page 10/11

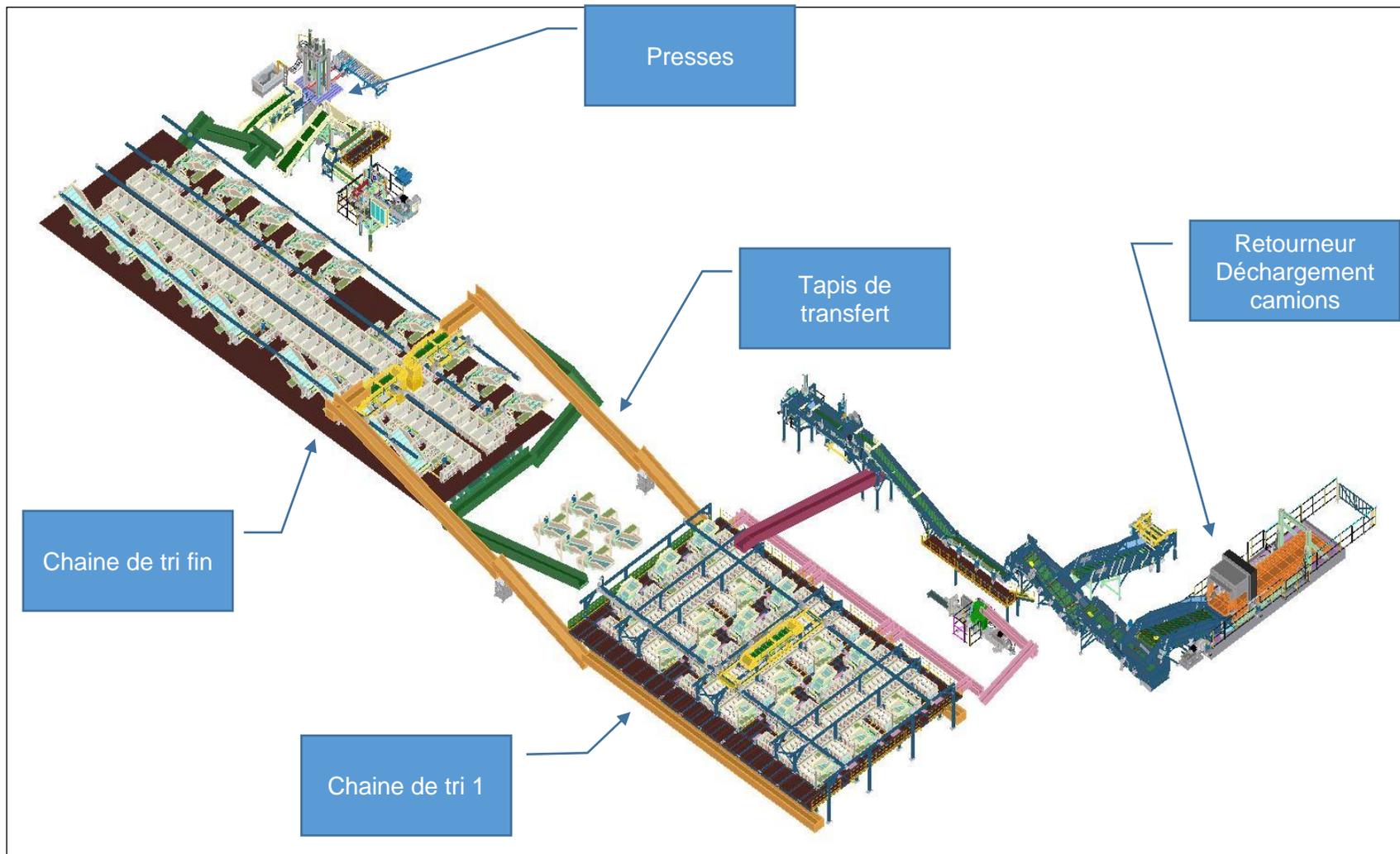


Planche 7 : plan de la chaîne de tri